

Par Jacques d'Aguilar

# Olivier Marat ou le souffleur de chenilles

Dans son livre *Les entomologistes français*, Jean Lhoste nous rappelle l'histoire d'un modeste entomologiste. Le 13 juillet 1793 Jean-Paul Marat le célèbre révolutionnaire, rédacteur de *L'Ami du Peuple*, est poignardé dans son bain par Charlotte Corday. Marat est alors très populaire et Paris lui fait des funérailles grandioses. En ces temps-là, Daubenton, malgré son grand âge, il a 77 ans, est le patron du Jardin des plantes depuis la mort, en 1788 de son compatriote Buffon.

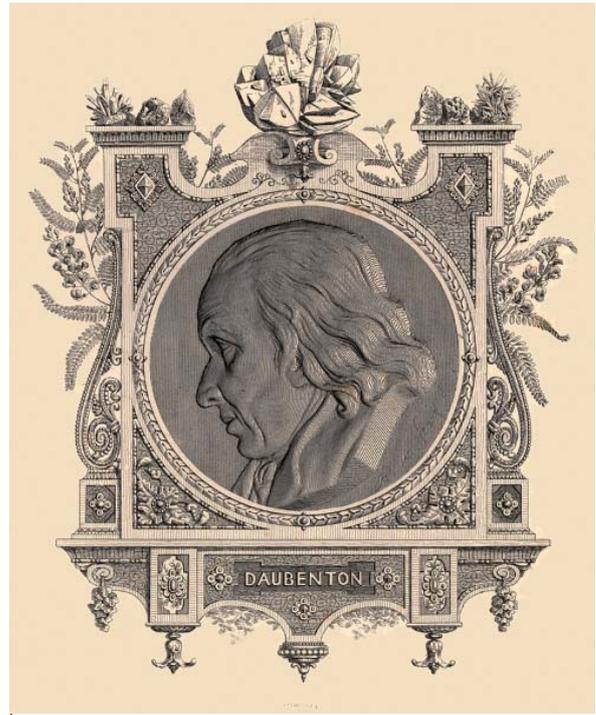
Or, sur ces entrefaites, Daubenton reçoit une lettre du Ministre plénipotentiaire de Genève : Soulavie, qui, après une aimable introduction : « Peut-être te souviendras-tu Citoyen Daubenton qu'il y a seize années je m'occupay de quelques descriptions de basaltes et objets de nature. Je trouve ici des sçavants qui me parlent de toi : je trouve des vues et des tableaux de la nature. Je te souhaite les jours de Nestor... », poursuit en lui demandant instamment d'engager Olivier Marat, frère du conventionnel, comme entomologiste au Muséum. Mais laissons Jean Lhoste continuer ce récit : « "Quoi, s'exclame Daubenton, ce petit préparateur émigré veut être parmi les hommes de science !" Le "Nestor" fait la sourde oreille... Mais Olivier est rusé. Il prie Soulavie d'envoyer une lettre pressante au gouvernement même de la République. Ce qui est fait et quelque temps plus tard, Daubenton reçoit alors une lettre du Ministre de tutelle du Muséum : "Je t'invite Citoyen à prendre, avec les profes-

seurs du Muséum, une délibération sur l'admission d'Olivier Marat... Ce sera, à la fois, récompenser les talents, servir les sciences et acquitter dans le parent du défenseur du droit des peuples, une partie de ce que la République devra toujours à sa mémoire..."

Et le ministre ajoute qu'il faudra loger Olivier "dans les bâtimens du Muséum". Devant cette recommandation impérative et politique, Daubenton s'incline. Il convoque une délibération-jury. Sous sa présidence, Antoine Laurent de Jussieu de Lamarck, Geoffroy Saint-Hilaire prennent place. Olivier Marat arrive avec son matériel. Guy Barthélémy a retrouvé une relation de ce curieux examen. Daubenton aurait tenu les propos suivants :

"Comme vous le voyez, Messieurs, ces insectes vous sont présentés dans l'état le plus avantageux. Pensez-donc, [des chenilles] soufflées par un Marat, ce n'est pas rien. Regardez cette chenille, n'exprime-t-elle pas la quintessence de l'art du soufflage ? Examinez cet abdomen renflé, ce thorax luisant, n'y a-t-il pas là, un reflet du génie révolutionnaire français... Cela ne mérite-t-il pas... un encouragement immédiat à celui de ses serviteurs qui nous présente de telles merveilles ... ?"

Olivier Marat reste insensible – ou ne comprend rien – au persiflage du vieux Daubenton qui émaille son discours de clins d'œil et de légers



Louis Jean-Marie Daubenton (1716-1800) Gravure par Adrien Féart - DR

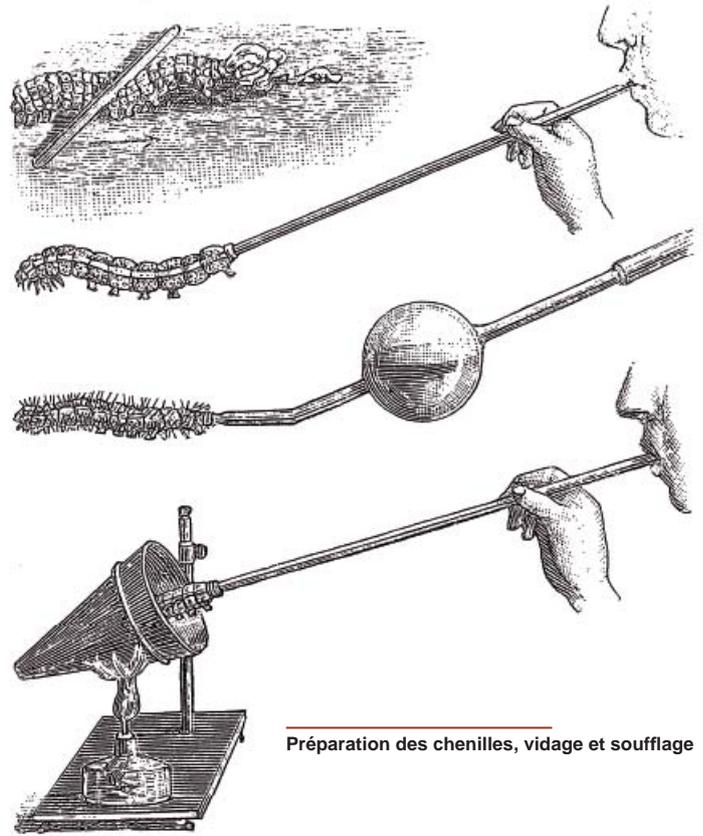
sourires. Tout le jury approuve, sachant bien que Daubenton a une idée en tête. En effet, il enchaîne : "Nous allons donc répondre à Monsieur le Ministre de l'Intérieur (le ministre de tutelle) que son protégé offre de toute évidence le plus grand intérêt pour notre établissement... Nous allons donc préciser sans barguigner à Monsieur le Ministre de l'Intérieur, que nous acceptons avec joie cette nouvelle recrue de valeur parmi nous... Bien entendu, nous serons obligés de préciser à Monsieur le Ministre de l'Intérieur, que cet élargissement de notre assemblée est soumis à l'impératif cruel, celui de trouver de quoi entretenir de pareils frais supplémentaires, car vous le savez aussi bien que moi, Messieurs, nos caisses sont effroyablement vides..."

L'idée cachée de Daubenton ? Profiter de l'admission d'Olivier Marat pour rappeler à la Convention qu'elle n'avait toujours pas voté le budget du Muséum...

Avec la complicité des autres membres du jury, Daubenton commence à écrire : "... nous sommes prêts à faire tout ce qui sera en notre pouvoir pour remplir ton vœu à l'égard d'Olivier Marat et à te donner cet-

[...] Nous recommanderons à l'amateur de papillons de réunir dans sa collection tous les documents de l'histoire de chaque papillon, c'est-à-dire le papillon, sa chenille, sa chrysalide, et s'il y a lieu son cocon et ses parasites. Les chrysalides se conservent bien sèches sans perdre leurs formes, mais les chenilles demandent une préparation particulière. Certains amateurs les gardent dans des tubes remplis d'alcool, c'est assurément le meilleur procédé. Mais il en est un autre assez ingénieux, c'est le soufflage. On commence par vider complètement le corps de la chenille, ce que l'on fait en la laminant avec un crayon ou mieux une baguette de verre, que l'on roule sur elle jusqu'à ce que tous les viscères soient sortis par l'anus (fig. 3, n°4). La chenille n'est plus alors qu'une peau vide et flasque. On introduit une paille dans l'anus et on lie la peau autour de ce chalumeau avec un fil, on arrête la peau avec une épingle pour l'empêcher de glisser ; puis on souffle par la paille jusqu'à ce que la chenille ait repris sa forme (fig. 3, n°5). Pendant ces opérations, on a fait chauffer au rouge un cylindre ou un entonnoir de tôle, de telle sorte que l'on a plus qu'à y sécher la peau, tout en continuant à souffler dedans et en la maintenant assez éloignée des parois pour qu'elle ne brûle pas. (fig. 3, n°6). La peau, une fois sèche, garde sa forme et la chenille ainsi préparée est mise dans la collection, après qu'on a coupé la paille dont on ne laisse qu'une amorce servant à passer une épingle pour fixer la bête dans la boîte. Certains amateurs ont la patience de repeindre habilement leurs chenilles avec des couleurs à l'huile, mais c'est un travail difficile et méticuleux [...].

**Illustration et texte extraits de : « Conseils aux amateurs d'histoire naturelle : la collection de papillons, chasse et préparation des chenilles » par Maurice Maindron, *La Nature*, 1889. - Coll. particulière**



Préparation des chenilles, vidage et soufflage

*te preuve de notre dévouement et de notre patriotisme. Mais pour y réussir, Citoyen Ministre, il est nécessaire que tu nous appuies auprès de la Convention Nationale. Nous t'adressâmes vers la fin de Frimaire le devis des dépenses qu'exige la nouvelle organisation de l'Établissement pour 1794...".*

Et Daubenton ajoute:

*"... si le devis pour l'année 1794 est agréé par la Convention nationale, alors Olivier Marat pourra avoir une place d'aide-naturaliste ...".* »

Devant cette situation et au seul

nom de Marat, le ministre obtient de l'Assemblée le vote du budget. À quelque temps de là, le 27 juillet 1794 (9 Thermidor an II), Robespierre sera renversé et le prestige de Marat s'estompera. Daubenton et ses collègues profiteront de cette opportunité pour ne pas tenir leur engagement et Olivier Marat ne sera jamais recruté.

Olivier Marat était né en Suisse à Boudry dans la principauté de Neuchâtel. Sa famille, forte de sept enfants, est de petite condition ; son

père est maître de dessin. Son frère aîné Jean-Paul, avant d'être le gazetier de *L'Ami du Peuple*, avait étudié la médecine et s'était penché un temps sur la recherche physique et l'expérimentation. Il avait pris part aux querelles scientifiques du moment et fut en lutte contre les savants officiels – « les charlatans modernes » – et l'Académie. Il est possible que cette réminiscence ait influencé le comportement de Daubenton. Quant à Olivier, il s'intéressa très tôt à l'entomologie et devint vite un habile technicien dont les services étaient recherchés. Après l'aventure de 1793 il restera dans l'humble situation de préparateur d'insectes. ■